

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022  
*Je vote CFTC pour un syndicalisme constructif*

Élection  
CST  
DCPA

Pour un syndicat qui m'écoute  
et qu'on écoute !

# JE VOTE CFTC



## CANDIDATS CFTC AU CST DE LA DCPA

- |                        |                          |                         |                           |
|------------------------|--------------------------|-------------------------|---------------------------|
| 01. GRANGER Thierry    | 09. BART Dominique       | 17. MASSICOT René       | 25. SEVILLA Jean-Michel   |
| 02. SAFFERS Alhan      | 10. GARNIER Marie-Noëlle | 18. MAURICE-BELAY Willy | 26. MONPOUX Jérôme        |
| 03. BONHOMME Jim       | 11. VOLAT Thierry        | 19. TAMBIDORE Tivan     | 27. OBERMULLER Tim        |
| 04. PROVAUX Stéphane   | 12. MOISSENET Cécile     | 20. PICARD Dominique    | 28. SIBY Mahamadou        |
| 05. BACHELET Dominique | 13. AUTRET Christophe    | 21. TINDILIERE Faustine | 29. TAVER Mike            |
| 06. LAPOSTE Thierry    | 14. DUMOND Catherine     | 22. FARADE Eddy         | 30. TIRON Sébastien       |
| 07. BRACON Isabelle    | 15. KERBORIOU David      | 23. CANY-CANIAN Paul    | 31. DIAKHITE Alfousseynou |
| 08. HIBON Pierre       | 16. COLAS Françoise      | 24. PORET Fabien        | 32. LUCE Jean-Pierre      |

*Vos collègues s'engagent pour vous, votez pour eux*

*1919 - 2022 : Plus de 100 ans d'actions et d'acquis sociaux*

CONTACT : [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr) | 01.43.47.84.70  
PLUS D'INFO : [www.syndicat-cftc.fr](http://www.syndicat-cftc.fr)



## ÉLECTION DU CST DE DIRECTION du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

### Qu'est-ce que le CST de la direction ?

Le comité social territorial de la direction (CST) remplacera le comité technique (CT) de la direction. Il comprendra aussi une formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et conditions de Travail à la place du CHSCT (formation SST). Le CST de la direction examinera les questions concernant la gestion spécifique de la direction (cycles horaires, EPI ...)

### Le CST de direction sera compétent ...

- Pour tous les agents titulaires et non-titulaires de la direction,
- Sur les questions collectives de fonctionnement et de gestion des ressources humaines,
- Sur les conditions de travail ainsi que sur la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.

### Pourquoi voter ?

- Pour que les agents de notre direction soient suffisamment représentés devant l'administration de la direction et les élus qui la suivent face aux réformes des moyens et des conditions de travail ;
- Pour opposer à l'administration des propositions qui représentent vos idées et vos valeurs ;
- Pour faire entendre votre voix, protéger votre carrière et améliorer le cadre collectif de travail.

### Comment voter ?

- Attention, c'est un scrutin à un seul tour, il n'y aura pas de second tour.
- Le vote aura lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, uniquement en ligne sur le site [paris.neovote.com](https://paris.neovote.com)

## POURQUOI VOTER POUR LA CFTC À LA DCPA ?

**Pour un syndicat à taille humaine qui agit dans votre intérêt :** Entre 2018 et 2022, la CFTC a fait le choix du dialogue, de la mobilisation en intersyndicale, et de l'action de proximité dans l'intérêt concret de tous les agents.

La CFTC s'est engagée pour la prévention face aux élus et à l'administration dans le cadre des CHSCT de direction, en particulier pendant la crise du COVID-19, et a été le premier syndicat à saisir la DRH pour comptabiliser les JRTT des agents en télétravail pendant le confinement.

La CFTC s'est mobilisée sur le nouveau règlement du temps de travail dans l'élaboration des cycles de travail, l'extension des sujétions, les conditions générales du télétravail, le gain de 2 jours de congés supplémentaires et l'augmentation des JRTT pour limiter la perte de congés de la loi de transformation de la fonction publique.

La CFTC vous a défendu collectivement et a obtenu notamment par la négociation un plus grand nombre de promotions corps par corps.

Nous vous avons accompagné individuellement et informé, et avons permis à de nombreux agents d'obtenir l'écoute de la direction et la revalorisation de leur situation, notamment, dès cette année, la revalorisation des contrats d'objectifs (partie fixe 575€, partie variable 325€), et la part variable pour les techniciens supérieurs des sections opérationnelles, environ 160 agents qui ne percevaient rien auparavant...

Le choix inconditionnel de la CFTC : le respect et la défense de chaque personne !

**NOTRE ENGAGEMENT :** être à votre écoute proche du terrain ; faire entendre votre voix et vous défendre devant la direction ; nous mobiliser et vous informer de façon juste et transparente.

***La CFTC : toujours proposer, savoir s'opposer***